

## Compte-rendu du Conseil municipal du 28 août 2024

Le mercredi 14 août 2024, Monsieur Philippe DENIS, Maire, a convoqué le Conseil Municipal, conformément aux articles L 2121-7 à L 2121-10 du Code général des collectivités territoriales pour avoir à se réunir le mercredi 28 août 2024 à 19h00.

Le mercredi 28 août 2024 à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DENIS, Maire de cette ville.

### Étaient présents :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON - Solange MORERE - Gilles GRANGIER - Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA - Guy BERNE - Christian BECUWE – Suzanne BOICHON - Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY - Daniel DUCROS - Françoise PION - Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE - Michel FRANCHINI - Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE - André HUBERT - Marie-Hélène BOUILHOL - Romain MONTELMARD - Jean-Paul SOLEILHAC – Alain LECUE.

### Étaient excusés et avaient donné procuration :

Mireille PAULET à Philippe DENIS - Geneviève NIGAY à Gérard ALLANCHE – Christine PALLEY à Edith CONSIGNY - Céline BENNICI à Thomas ROCHETTE - Aurélie DESBREE à André HUBERT.

### Étaient absents ou excusés :

### Secrétaire élu pour la durée de la session :

Gérard ALLANCHE.

### 1. CREATIONS DE POSTES AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2024 (Rapporteur Philippe DENIS)

Monsieur le Maire expose qu'à la suite des recrutements au sein des services Police Municipale et Enfance/Jeunesse/Education, il y a lieu de créer les postes suivants :

#### Création de postes au 01/09/2024 :

FILIERE	INTITULE DU POSTE	NOMBRE DE POSTES A CREER
POLICE	Chef de service de Police Municipale principal de 1 <sup>ère</sup> classe temps complet	1
MEDICO-SOCIALE	ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe temps complet	1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (24 voix Pour et 5 abstentions) pour le poste de la filière Police et à l'unanimité des membres présents ou représentés pour le poste de la filière Médico sociale,

- DECIDE de la création des postes définis ci-dessus.
- CHARGE Monsieur le Maire de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs tel qu'annexé à la présente.

*Romain MONTELMARD demande si les contrats relatifs à ces créations sont signés.*

*Monsieur le Maire répond que non, car il fallait attendre la présente délibération.*

*Romain MONTELMARD interroge quant à la composition des effectifs actuels.*

*Monsieur le Maire indique qu'il y a eu 2 ASVP et 3 PM dont un en maladie. A ce jour, il n'y avait qu'1 ASVP et 2 PM sur le terrain. A compter du 1/09, il y aura 3 PM et 1 ASVP.*

Romain MONTELMARD demande quel est le nombre recommandé pour notre strate de commune.

Monsieur le Maire répond qu'il n'y a pas de règles.

Romain MONTELMARD fait remarquer qu'on y perd un peu car il y aura moins de terrain.

Monsieur le Maire répond que non car on revoit les missions pour faire plus de terrain.

Gérard ALLANCHE précise qu'au contraire, on y gagne qualitativement avec la présence de 3 PM.

Michel FRANCHINI : « on y gagne car on était 2 + 1 malade, là on sera 3 présents ».

Gérard ALLANCHE ajoute que le nouveau PM pourra faire des missions qu'on ne pouvait pas confier à l'ASVP.

Romain MONTELMARD informe que leur groupe s'abstiendra.

## 2. INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait part de quelques informations :

- En juillet, les chiffres du Casino étaient inférieurs de 2% par rapport à l'année dernière. Cependant le mois d'août a été plutôt bon.
- Rappel du prochain CM le 26/09/2024 à 19h

Marie-Hélène BOUILHOL demande des informations concernant les travaux assainissement et eau en cours, lien avec la nouvelle station.

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit notamment de remplacer les canalisations les plus anciennes.

Vernay doublement du réseau d'eau

Verdun : le réseau n'avait pas été refait depuis la guerre

Il indique qu'une coupure aura lieu du mercredi 4/09 21h au jeudi 5h.

Jacques DECHANDON souligne qu'on a de la chance d'être avec SEM car on ne pourrait pas faire des travaux de telle envergure.

Romain MONTELMARD revient sur la situation avec l'After Fly. Les riverains sont globalement satisfaits car la situation est acceptable. Les riverains remercient les actions menées par les élus.

Arlette PEREIRA relance pour les journées du Patrimoine des 21 et 22/09 – seulement 4 élus inscrits – le cloître et le clocher ne pourront pas être ouverts. >>> Le service Animation va relancer les élus.

La séance est levée à 19h20.

Le Secrétaire de séance,  
Gérard ALLANCHE

Le Maire,  
Philippe DENIS

